



RCS : CRETEIL

Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 05285

Numéro SIREN : 495 154 734

Nom ou dénomination : BHP

Ce dépôt a été enregistré le 25/09/2017 sous le numéro de dépôt 22449

Aucun homologation

13BS285

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-SD

(2016)



IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le 01/01/2015	et clos le 31/12/2015	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la c			

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
BHP 57 57-59 RUE DE MESLY 94000 CRETEIL France	57 57-59 RUE DE MESLY 94000 CRETEIL
SIRET 49515473400026	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées INVENTAIRE Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 %		Bénéfice imposable à 15 %		Déficit	27 405
-------------------	-------------------------------	--	---------------------------	--	---------	--------

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%	
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zone franche urbaine	☐	Pôle de compétitivité	☐
Entreprise nouvelle art. 44 septies	☐	Zone franche d'activité art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%			

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐ dans le secteur du logement social, art. 244 quater X ☒

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0.2 % prévue par l'article 1738 du code général des Impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Tél :	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA	Date : 17/05/2016 Lieu : CRETEIL
	Qualité : HAYKAL FADI
	Nom du signataire : M

1

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2016

Désignation de l'entreprise BHP					Néant ☐ *				
Adresse de l'entreprise 57-59 RUE DE MESLY 94000 CRETEIL									
SIREN 4 9 5 1 5 4 7 3 4									
Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2					Durée de l'exercice précédent* 1 2				
					Exercice N clos le 3 1 1 2 0 1 5				
ACTIF					Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles {	Fonds commercial *	010		012				
		Autres *	014	7 500	016		7 500		
	Immobilisations corporelles *		028		030				
	Immobilisations financières * (1)		040		042				
	Total I (5)		044	7 500	048		7 500		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
		Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066				
	Créances (2) {	Clients et comptes rattachés *	068		070				
		Autres* (3)	072	570	074		570		
	Valeurs mobilières de placement		080		082				
	Disponibilités		084	824	086		824		
Charges constatées d'avance*		092		094					
Total II		096	1 394	098		1 394			
Total général (I + II)			110	8 894	112		8 894		
PASSIF							Exercice N 1		NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120		15 000		
	Écarts de réévaluation				124				
	Réserve légale				126				
	Réserves réglementées*				130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)				132				
	Report à nouveau				134	(31 610)			
	Résultat de l'exercice				136	4 205			
	Provisions réglementées				140				
Total I				142	(12 405)				
Provisions pour risques et charges				Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166	4 293			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)				172	17 006			
Produits constatés d'avance				174					
Total III				176	21 299				
Total général (I + II + III)			180	8 894					
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Désignation de l'entreprise ^{BHP}		Néant ☐				
A — RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR	018	Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 5		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	209		210		
	Production vendue { biens services* } dont export et livraisons intracommunautaires {	215		214		
		217		218	26 038	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée*			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
	Autres produits			230		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	26 038	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stock (marchandises)*			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	20 869	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	205	244	205	
	Rémunérations du personnel*			250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252		
	Dotations aux amortissements*			254		
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259		262		
		260				
Total des charges d'exploitation (II)			264	21 074		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	4 964	
Produits financiers (III)	280		Charges financières (V)	294	99	
Produits exceptionnels (IV)	290		Charges exceptionnelles (VI)	300	660	
Impôts sur les bénéfices* (VII)				306		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)				310	4 205	
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	4 205	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles*		322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	330	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989	
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138	
	Dont divers ZFA (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344	350
	Créance due au report en arrière du déficit		346			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)		655			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col.1 Déficit col. 2	352	4 205
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356			
	Déficits antérieurs reportables : * 31 610 dont imputés sur le résultat :			360	4 205	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col.1 Déficit col. 2	370	27 405

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) N° 2033-B-SD
RÉSULTAT FISCAL - RÉINTÉGRATIONS
Détail du poste "Divers"

Désignation de l'entreprise BHP

[illegible]

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) N° 2033-B-SD
RÉSULTAT FISCAL - DÉDUCTIONS
Détail du poste "Divers"

Désignation de l'entreprise BHP

[illegible]

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

N° 2033-C-SD2016

Désignation de l'entreprise : <u>BHP</u>										Néant ☐ *	
I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ											Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410	7 500	412		414		416	7 500		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières		480		482		484		486			
TOTAL		490	7 500	492		494		496	7 500		
II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles			500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL			570		572		574		576		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES										
(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme* ⑤	Long terme					
						19% ⑥	15% ou 16% ⑦	0% ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19% ⁽¹⁾			579	Régularisations	590	583	594	595			
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591				
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : BHP							Néant ☒ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607			
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616			
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	630	634	636			
	Sur stocks et en cours	640	630	644	646			
	Sur clients et comptes rattachés	650	642	654	656			
	Autres provisions pour dépréciation	660	652	664	666			
TOTAL		680	682	684	686			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
	Dotations		Reprises					
Immob. incorporelles	700	705			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Terrains	710	715			2			
Constructions	720	725			3			
Inst. techniques mat. et outillage	730	735			4			
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745			5			
Matériel de transport	750	755			6			
Autres immobilisations corporelles	760	765			7			
TOTAL	770	775			Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780	
II DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	16 610	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995		
Déficits imputés		983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996		
Déficits reportables		984	16 610	IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA				
Déficits de l'exercice		860	27 405	Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice		129		
Total des déficits restant à reporter		870	44 015	V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)		800	☐	
VI DIVERS								
Primes et cotisations complémentaires facultatives						381		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *						380		
N° du centre de gestion agréé						388		
Montant de la TVA collectée						374		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

**CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS**

N° 2033-E-SD 2016

Exercice ouvert le : 01012015		et clos le : 31122015		Durée en nombre de mois : 1 2		Néant ☐ *	
I - Production de l'entreprise							
Ventes de marchandises				108	26 038		
Production vendue - Biens				109			
Production vendue - Services				141			
Production stockée				111			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143			
Subventions d'exploitation reçues				113			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				115			
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				118			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante				119			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153			
TOTAL 1				144	26 038		
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers							
Achats de marchandises (droits de douane compris)				121			
Variation de stocks (marchandises)				122			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)				123			
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)				145			
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances				125	21 833		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128			
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				148			
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante				150			
Taxes sur le C.A. autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.				133			
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135			
TOTAL 2				152	21 833		
III - Valeur ajoutée produite							
Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2				137	4 205		
IV - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur le 1329-DEF-SD)				117	4 205		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n°1330-CVAE-SD).							
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case) 020							
Chiffre d'affaires de référence CVAE				022	26 038		
Période de référence				024	du	01012015	160 au 31122015
Date de cessation				186			
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs							
Effectifs moyens du personnel * :				376	0		
dont apprentis				657			
dont handicapés				651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT-SD.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F-SD 2016

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 5

SIREN 4 9 5 1 5 4 7 3 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE BHP

ADRESSE (voie) 57-59 RUE DE MESLY

CODE POSTAL 94000

VILLE CRETEIL

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SRL Dénomination HMS
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention 10 Nb de parts ou actions 30
 Adresse : N° 232 Voie RUE DE PARIS
 Code Postal 94190 Commune VILLENEUVE SAINT GEORGES Pays FR

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique HAYKAL Prénom(s) FADY
 Nom marital % de détention 30 Nb de parts ou actions 90
 Naissance : Date 05081963 N° Département 66 Commune LIBAN Pays
 Adresse : N° 13B Voie AVENUE DE PARIS
 Code Postal 94380 Commune BONNEUIL SUR MARNE Pays FR

Titre (2) MME Nom patronymique HAYKAL Prénom(s) EVELYNE
 Nom marital % de détention 10 Nb de parts ou actions 30
 Naissance : Date 10111962 N° Département 99 Commune LIBAN Pays
 Adresse : N° Voie AVENUE DE PARIS
 Code Postal 94380 Commune BONNEUIL SUR MARNE Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Désignation de l'entreprise BHP

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)		M	Nom patronymique		HAYKAL	Prénom(s)		RAYMOND
Nom marital			% de détention		25	Nb de parts ou actions		75
Naissance :	Date	28111935	N° Département	99	Commune	LIBAN	Pays	
Adresse :	N°		Voie IMM HAYKAL HAY MAR ELIAS SALIM - LIBAN					
	Code Postal		Commune			Pays		
Titre (2)		MME	Nom patronymique		ABI KHALIL	Prénom(s)		THERESE
Nom marital			% de détention		25	Nb de parts ou actions		75
Naissance :	Date	08111945	N° Département		Commune		Pays	
Adresse :	N°		Voie IMM HAYKAL HAY MAR ELIAS SALIM - LIBAN					
	Code Postal		Commune			Pays		
Titre (2)			Nom patronymique			Prénom(s)		
Nom marital			% de détention			Nb de parts ou actions		
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse :	N°		Voie					
	Code Postal		Commune			Pays		
Titre (2)			Nom patronymique			Prénom(s)		
Nom marital			% de détention			Nb de parts ou actions		
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse :	N°		Voie					
	Code Postal		Commune			Pays		
Titre (2)			Nom patronymique			Prénom(s)		
Nom marital			% de détention			Nb de parts ou actions		
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse :	N°		Voie					
	Code Postal		Commune			Pays		
Titre (2)			Nom patronymique			Prénom(s)		
Nom marital			% de détention			Nb de parts ou actions		
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse :	N°		Voie					
	Code Postal		Commune			Pays		
Titre (2)			Nom patronymique			Prénom(s)		
Nom marital			% de détention			Nb de parts ou actions		
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse :	N°		Voie					
	Code Postal		Commune			Pays		
Titre (2)			Nom patronymique			Prénom(s)		
Nom marital			% de détention			Nb de parts ou actions		
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse :	N°		Voie					
	Code Postal		Commune			Pays		

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G-SD 2016

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 5

SIREN 4 9 5 1 5 4 7 3 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

BHP

ADRESSE (voie) 57-59 RUE DE MESLY

CODE POSTAL 94000

VILLE CRETEIL

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905
--	-----

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

BHP

Société à Responsabilité Limitée au capital de 15000 euros
Siège social : 57-59 RUE DE MESLY 94000 CRETEIL
RCS CRETEIL : 495 154 734 00026

RAPPORT DE LA GERANCE PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES LE 30 MAI 2016

Chers Associés,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle pour vous présenter les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31/12/2015 et vous rendre compte de notre gestion au cours de cet exercice.

Sont présent :
Monsieur HAYKAL FADI, HAYKAL EVELYNE

Le rapport de votre gérance, l'inventaire et les comptes de l'exercice, et plus généralement, l'ensemble des documents et renseignements énumérés par la loi, ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Nous sommes à votre disposition pour vous commenter ces différents documents.

Situation de la Société au cours de l'exercice clos le 31/12/2015.

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de cet exercice s'établit à **26038.33€**

Le résultat d'exploitation ressort un bénéfice de **4964 €**
Après imputation notamment des charges financières et exceptionnelles, les produits financiers et exceptionnels,
Le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice net comptable de **4205 €**

Evolution prévisible de perspectives d'avenir

Nous prévoyons une amélioration de nos résultats au cours du prochain exercice, et le développement de notre activité

Evènements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice écoulé

Nous n'avons rien à signaler.

Activité en matière de recherche et de développement.

La société n'est pas concernée par ce point.

Montant des dividendes versés et avoir fiscal correspondant.

Il n'y a pas eu de distributions de dividendes.

Modifications apportées au mode de présentation des comptes et aux méthodes d'évaluation.

La société n'est pas concernée par ce point.

Affectation du résultat de l'exercice écoulé.

Le résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2015 se traduit par un bénéfice net comptable de **4205 €** que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

En totalité au poste report a nouveau.

Prise de participation au cours de l'exercice écoulé représentant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers dans le capital d'une société avant son siège en France.

La société n'est pas concernée par ce point.

Activités et résultats des filiales et des sociétés contrôlées.

La société n'est pas concernée par ce point cette année

Régularisation des participations croisées.

La société n'est pas concernée par ce point.

Conventions article 223-19

En ce qui concerne les conventions entrant dans le champ d'application de l'article 223-19 du nouveau code de commerce, celles-ci sont mentionnées dans le rapport spécial dont il va vous être donné lecture. Nous vous demandons de les approuver.

Rémunération de la gérance.

Le Gérant, Monsieur HAYKAL FADI n'a reçu aucune rémunération.

En outre, ils pourront prétendre, sur présentation des justificatifs, au remboursement des frais engagés dans l'accomplissement de leur mandat.

Quitus et Résolutions

Lorsque vous aurez entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article 223-19 du nouveau code de commerce, et qu'il aura été répondu aux questions que vous aurez bien voulu poser, nous vous demanderons, au bénéfice des explications qui vous auront été fournies, d'approuver les résolutions qui vous sont soumises et de donner, à votre gérance, quitus de sa gestion.

Fait à Créteil le 30/05/2016

LA GERANCE



BHP

Société à Responsabilité Limitée au capital de 15000 euros

Siège social : 57-59 RUE DE MESLY 94000 CRETEIL

RCS CRETEIL : 495 154 734 00026

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DES ASSOCIES REUNIE LE 30 mai 2016

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu le rapport de la gérance, et pris connaissance des comptes et du bilan de l'exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés et donne quitus de sa gestion à Monsieur HAYKAL Fadi Gérant.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée,

Après avoir entendu le rapport de la gérance et constaté que le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2015 se traduit par un bénéfice net comptable de **4205 €** décide de l'affecter de la manière suivante :

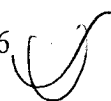
La totalité sur le poste report à nouveau

Conformément aux dispositions légales, nous vous rappelons qu'il n'y a pas eu de distributions de dividendes au titre de cet exercice.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce,
Approuve successivement les conventions et leurs conditions d'exécution mentionnées dans ce rapport

Fait à Créteil le 30/05/2016



BHP

Société à Responsabilité Limitée au capital de 15000 euros
Siège social : 57-59 RUE DE MESLY 94000 CRETEIL
RCS CRETEIL : 495 154 734 00026

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS **LE 31 DECEMBRE 2015 SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE** **ANNUELLE DES ASSOCIES REUNIE LE 30 mai 2016**

Affectation du bénéfice net comptable de **4205 €** de la manière suivante :

La totalité sur le poste report a nouveau

RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE **ANNUELLE DES ASSOCIES REUNIE LE 30 mai 2016**

L'Assemblée,

Après avoir entendu le rapport de la gérance et constaté que le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2015 se traduit par un bénéfice net comptable de **4205 €** décide de l'affecter de la manière suivante :

La totalité sur le poste report a nouveau

Conformément aux dispositions légales, nous vous rappelons qu'il n'y a pas eu de distributions de dividendes au titre de cet exercice.